



UNION ROYALE SPORTIVE INTERBANQUES FOOTBALL

Extrait du PV n° 16 du 23/11/2021

Depuis le 15/10, certains centres sportifs ou salles de sport exigent la présentation du Covid Safe Ticket (CST) ou test PCR pour les personnes qui désirent avoir accès à leurs installations.

Nous ne pouvons pas nous opposer à cette demande.

Le Comité Fédéral vous demande de vous conformer aux directives fédérales, régionales, communales et des complexes / salles de sport.

Soyez attentifs et prévenez vos adversaires si des mesures particulières sont d'application pour votre complexe / salle.

La Fédération ne peut en aucun cas être tenue responsable des amendes infligées en cas de non-respect de ces directives.

Dès lors, si vous n'êtes pas en mesure de présenter une équipe complète, un forfait sera appliqué.

A partir du lundi 15 novembre, le Comité Fédéral a décidé que les amendes seraient à nouveau appliquées pour tous les forfaits.

Il est estimé que chacun a eu le temps nécessaire afin de se mettre en règle.

Cette mesure est d'application pour TOUTES LES DISCIPLINES et est sujet à modification pour tenir compte des futures décisions des instances politiques.

Centres sportifs ou salles AVEC Covid Safe Ticket :

Football : Complexes Bempt - BNPPF - CS Eurocommission - CS Euroconseil NATO FC & STIB-MIVB.

Futsal : Salles ADEPS Soignes - Comenius - Haren - Hiel - Jette - Mounier STIB-MIVB & VUB.

Pétanque : PC De Rivieren - PC Esseghem - PC Les Jardins & PC Joli-Bois.

Tennis de Table : Salle BNPPF & Centre sportif d'Auderghem (Le Logis).



Réunions

Prochaines réunions pour les délégués à 18 h 30 au clubhouse de BNP Paribas Fortis

18/01/2022

Saison 2021 - 2022

RAPPELS :

- 1. L'équipe visitée est priée de fournir une bouteille d'eau à l'arbitre lors de chaque rencontre.**
- 2. Il est demandé aux équipes de finaliser leur FDMe au plus tard 10' avant l'heure de début du match.**



UNION ROYALE SPORTIVE INTERBANQUES FOOTBALL

- 3. Les frais d'arbitrage pour les rencontres de Challenge sont à partager en deux.**
- 4. Si vous donnez forfait, en plus du Comité, n'oubliez pas de prévenir votre adversaire.**

Changements au calendrier :

18/09 CS Eurocommission 1 - Deutsche Boys se jouera le 08/01/2022 à 11 h 00

CS Eurocommission 3 - Inter New Inn 1 se jouera le 18/12 à 12 h 30.

11/12 NATO FC 1 - TPF se jouera le 18/12 à 15 h 00.

NATO FC 2 - CS Euroconseil se jouera le 18/12 à 13 h 30.

Solvay Sports - BNPPF 2 se jouera à 15 h 00 au lieu de 14 h 00.

CS Eurocommission 3 jouera tous ses matchs à domicile à 14 h 00 au lieu de 15 h 30.

LXG Cinquanteaire jouera tous ses matchs à domicile à 13 h 00 au lieu de 13 h 30.

CS Euroconseil jouera tous ses matchs à domicile à 13 h 30 au lieu de 15 h 00.

Changement de couleurs :

Les nouveaux maillots de AS Marinel sont arrivés. Ils joueront dorénavant en maillot gris - short gris.

STIB-MIVB 1 jouera en maillot bleu foncé - short bleu foncé et STIB-MIVB 3 en maillot bordeaux - short bleu.

FC Jefke jouera dorénavant en maillot gris - short gris.



Comité de Discipline

Rencontre FC Jefke - P&V Spartak du 20/11 : forfait prévenu.

Score 5 - 0 + amende de 35 euros à charge de P&V Spartak.

Rencontre FC Gast - Solvay Sports du 20/11 : forfait tardif.

Score 5 - 0 + amende de 50 euros à charge de Solvay Sports.

Rencontres NATO FC 2 - CS Euroconseil et NATO FC 1 - TPF du 11/12 sont reportées au 18/12 - même horaire.

Amendes FDM (amende : 5 euros) :

13/11 Finalisation avant match tardive : BNPPF1, CS Eurocommission 1, FC La Lorgnette, LXG 50naire & Inter New Inn 2.

20/11 Finalisation avant match tardive : CS Eurocommission 3, LXG 50naire, Inter New Inn 1 & NATO FC 1

Renseignements : René Dedeken
✉ comite@ursib-football.be